

**Fondation SECOURS HUMANITAIRE**

**Genève**

***RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019***

Lausanne, le 2 juin 2020



Route de Berne 52  
Case postale 128  
1000 Lausanne 10  
Tél. 021 651 33 00  
Fax 021 651 33 01

contact@fiduciaire-favre.ch  
www.fiduciaire-favre.ch

CHE-114.002.069 TVA

n/réf. JFB/ns 3602 FFR

Au Conseil de fondation de  
Fondation SECOURS  
HUMANITAIRE

Genève

Lausanne, le 2 juin 2020

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

### sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels :

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC ;
- ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons votre attention sur le fait que le Conseil de fondation doit poursuivre les efforts d'assainissement entrepris afin de renforcer le capital de l'organisation, tout en assurant la couverture des charges de fonctionnement courantes.

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA



Jean-Frédéric Braillard  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Nicolas Métraux  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes annuels et rapport de performance (non audité)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

	Note (Annexe)	<b>31.12.2019</b> CHF	<b>31.12.2018</b> CHF
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>			
Liquidités	5	51 489.59	75 343.83
Comptes de régularisation actif		3 218.00	2 030.35
		<b>54 707.59</b>	<b>77 374.18</b>
<b><u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>			
Immobilisations financières	6	2 413.65	2 413.40
Immobilisations corporelles	7	1 302.00	1 952.00
Immobilisations incorporelles	8	3 400.00	5 100.00
		<b>7 115.65</b>	<b>9 465.40</b>
<b><u>TOTAL DE L'ACTIF</u></b>		<b>61 823.24</b>	<b>86 839.58</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b><u>PASSIF A COURT TERME</u></b>			
Comptes de régularisation passif	9	<b>16 308.30</b>	<b>13 310.45</b>
<b><u>FONDS AVEC AFFECTATION LIEE</u></b>	10	<b>40 907.08</b>	<b>59 721.00</b>
<b><u>CAPITAL DE L'ORGANISATION</u></b>			
Capital de base	11	50 000.00	50 000.00
Reports d'excédents	11	-45 392.14	-36 191.87
		<b>4 607.86</b>	<b>13 808.13</b>
<b><u>TOTAL DU PASSIF</u></b>		<b>61 823.24</b>	<b>86 839.58</b>

COMPTE D'EXPLOITATION 2019

		2019	2018
		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<b><u>PRODUITS</u></b>			
<b><u>DONS RECUS</u></b>			
- parrainages	12	470 969.53	482 245.75
- dons affectés	12	188 355.79	221 966.28
- dons libres	12	83 519.83	101 278.22
		<b>742 845.15</b>	<b>805 490.25</b>
<b><u>CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC</u></b>			
		<b>300.00</b>	<b>380.00</b>
<b><u>PRODUIT DES LIVRAISONS ET PRESTATIONS</u></b>			
	13	<b>3 816.65</b>	<b>2 044.00</b>
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>			
		<b>746 961.80</b>	<b>807 914.25</b>
<b><u>PROJETS D'AIDE</u></b>			
- parrainages	14	-473 702.17	-480 828.71
- autres projets d'aide	14	-146 919.48	-187 145.41
		<b>-620 621.65</b>	<b>-667 974.12</b>
<b><u>CHARGES D'ADMINISTRATION ET DE COLLECTE DE FONDS</u></b>			
Charges de personnel	15	-94 305.60	-93 871.50
Charges d'exploitation		-56 630.37	-71 987.11
Amortissements		-3 133.00	-3 525.16
	16	<b>-154 068.97</b>	<b>-169 383.77</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>			
		<b>-774 690.62</b>	<b>-837 357.89</b>
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>			
		<b>-27 728.82</b>	<b>-29 443.64</b>
Résultat financier		<b>-285.37</b>	<b>485.30</b>
<b><u>RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS</u></b>			
		<b>-28 014.19</b>	<b>-28 958.34</b>
<b><u>VARIATION DES FONDS</u></b>			
Attributions de l'exercice		-103 007.47	-133 373.47
Utilisations de l'exercice		111 457.81	165 426.32
		<b>8 450.34</b>	<b>32 052.85</b>
<b><u>RESULTAT ANNUEL (avant allocation au capital de l'organisation)</u></b>			
		<b>-19 563.85</b>	<b>3 094.51</b>
<i>Prélèvement (-)/Attribution</i>			
<i>- sur/au le capital libre</i>		<b>-19 563.85</b>	<b>3 094.51</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2019

	Etat au 1.1.2019	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Etat au 31.12.2019
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>FONDS AVEC AFFECTATION LIEE</b>					
<i>Dons affectés</i>					
- Cartables et habits scolaires	708.04	2 834.51		-3 331.30	211.25
- Taxes universitaires	1 855.92	28 221.52		-29 880.09	197.35
- Fonds Ramadan	107.34	25 694.96		-25 290.72	511.58
- Fonds Sacrifice	29.99	6 606.41		-6 586.78	49.62
- Fonds aide aux orphelins	4 409.40	787.50	-5 196.90		0.00
- Energie	3 275.58	0.00	-3 275.58		0.00
- Couvertures et habits d'hiver	3 236.99	7 455.00		-7 835.97	2 856.02
- Projet eau	23 960.52	22 641.64		-32 591.99	14 010.17
- SOS Rohingyas	938.60	240.00	-1 178.60		0.00
- Pauvreté en Suisse	26.95	266.25		-282.00	11.20
- Aide aux handicapés	13 432.44	5 069.40			18 501.84
- Appareils auditifs	5 007.80	960.00		-1 470.56	4 497.24
- Lunettes de vue	2 731.43	1 517.78		-4 188.40	60.81
- Soutiens psychologiques	0.00	712.50	-712.50	0.00	0.00
	<b>59 721.00</b>	<b>103 007.47</b>	<b>-10 363.58</b>	<b>-111 457.81</b>	<b>40 907.08</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>					
Capital de base	50 000.00				50 000.00
Capital libre	-36 191.87		-9 200.27		-45 392.14
Résultat annuel	0.00	-19 563.85	19 563.85		0.00
	<b>13 808.13</b>	<b>-19 563.85</b>	<b>10 363.58</b>	<b>0.00</b>	<b>4 607.86</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2018

	Etat au 1.1.2018	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Etat au 31.12.2018
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>FONDS AVEC AFFECTATION LIEE</b>					
<i>Dons affectés</i>					
- Cartables et habits scolaires	4 581.84	2 122.50		-5 996.30	708.04
- Taxes universitaires	678.42	1 177.50			1 855.92
- Fonds Ramadan	12 214.36	25 622.70		-37 729.72	107.34
- Fonds Sacrifice	1 902.25	11 397.75		-13 270.01	29.99
- Fonds aide aux orphelins	993.15	3 416.25			4 409.40
- Energie	3 154.83	120.75			3 275.58
- Couvertures et habits d'hiver	4 653.75	14 955.49		-16 372.25	3 236.99
- Projet eau	24 929.59	5 810.85		-6 779.92	23 960.52
- SOS Syrie	3 412.77	9 838.24	568.74	-13 819.75	0.00
- SOS Rohingyas	10 327.60	3 111.00		-12 500.00	938.60
- Pauvreté en Suisse	0.00	417.40		-390.45	26.95
- Aide aux handicapés	9 474.24	3 958.20			13 432.44
- Appareils auditifs	6 516.60	18 227.59		-19 736.39	5 007.80
- Lunettes de vue	0.00	14 779.50		-12 048.07	2 731.43
- Soutiens psychologiques	0.00	18 417.75	8 365.71	-26 783.46	0.00
	<b>82 839.40</b>	<b>133 373.47</b>	<b>8 934.45</b>	<b>-165 426.32</b>	<b>59 721.00</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>					
Capital de base	50 000.00				50 000.00
Capital libre	-30 351.93		-5 839.94		-36 191.87
Résultat annuel	0.00	3 094.51	-3 094.51		0.00
	<b>19 648.07</b>	<b>3 094.51</b>	<b>-8 934.45</b>	<b>0.00</b>	<b>13 808.13</b>

ANNEXE AUX COMPTES 2019

**BASES ET PRINCIPES**

**1. Bases de la comptabilité**

La présentation des comptes de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE est en conformité avec les Recommandations relatives à la publication des comptes (Swiss GAAP RPC : cadre conceptuel, normes fondamentales et Swiss GAAP RPC 21) et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True and Fair View). Elle respecte les normes ZEW0.

Dans le même temps, la tenue des comptes est en conformité avec les exigences légales et les principes comptables reconnus en Suisse par l'article 83a du Code Civil et les articles 957 et suivants du Code des Obligations.

Les dons sont enregistrés selon les flux financiers (Cash Basis) indépendamment de la date d'engagement des fonds des projets bénéficiaires. Toutes les autres charges et produits sont délimités dans la période à laquelle ils se rapportent (Accrual Basis).

**2. Principes de la comptabilité et de l'évaluation**

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et passifs en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture. A l'exception des immobilisations corporelles et incorporelles, tous les actifs et passifs sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations corporelles (équipement du bureau) et incorporelles (logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire directe sur une période de 4 ans.

**3. Modification des principes de présentation des comptes - première application de la norme Swiss GAAP RPC 21**

Le cadre conceptuel, les RPC fondamentales et la Swiss GAAP RPC 21 sont régulièrement appliqués depuis l'exercice 2017.

**4. Consolidation**

La Fondation SECOURS HUMANITAIRE n'a pas d'autre organisation soumise à son contrôle.

**DONNEES RELATIVES AU BILAN**

**5. Liquidités**

Cette rubrique comprend les fonds en caisse ainsi que les soldes postaux et bancaires.

**6. Immobilisations financières**

Il s'agit du compte de dépôt de la garantie de loyer pour les locaux de la Fondation.

**7. Immobilisation corporelles**

Cette rubrique comprend les équipements du bureau de Genève, dont principalement les meubles de bureau, divers appareils et le matériel informatique.

**8. Immobilisation incorporelles**

Il s'agit des logiciels de gestion de la base de données de parrainages des orphelins.

**9. Comptes de régularisation passif**

Cette rubrique comprend les factures de l'exercice 2019 qui seront payées en 2020, les honoraires habituellement attendus pour la tenue de la comptabilité et la révision ainsi que des parrainages reçus d'avance pour 2020.

## 10. Fonds avec affectation liée

Certains projets portent sur plusieurs années et les dons affectés, lorsqu'ils ne sont pas utilisés dans l'année (ou seulement partiellement), sont reportés lors de la clôture.

## 11. Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation se compose du capital de base et d'excédents reportés.

## DONNEES RELATIVES COMPTE D'EXPLOITATION

### 12. Dons reçus

Les ressources financières de la Fondation sont constituées de dons de donateurs privés et d'associations. La plus grande partie des dons est affectée à des parrainages d'orphelins dans le besoin. Par ailleurs, la Fondation conduit chaque année une quinzaine de projets pour lesquels elle s'adresse au public afin d'assurer leur financement.

### 13. Produit des livraisons et prestations

Il s'agit du produit de la vente de produits palestiniens sur différents stands et marchés.

	2019	2018
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<b><u>14. Projets d'aide</u></b>		
Parrainages	473 702.17	480 828.71
Autres projets	146 919.48	187 145.41
	<b>620 621.65</b>	<b>667 974.12</b>

Les frais de suivi de projets, tant pour les parrainages que pour les autres projets d'aide, sont pris en charge par différentes associations partenaires d'entraide à l'étranger. Celles-ci couvrent leur frais de manière forfaitaire à raison de 5% des montants distribués pour les parrainages et de 5% à 10% (négocié au cas par cas) pour les autres projets.

### 15. Charges de personnel

Cette rubrique comprend les salaires, charges sociales et frais divers des collaborateurs et de la Direction.

En 2019, la Fondation employait trois collaborateurs à temps partiel, y compris le Directeur.

Le plan de prévoyance pour les collaborateurs (système de la primauté des cotisations) est réglementé par un contrat d'affiliation à la fondation collective LPP Groupe Mutuel Prévoyance-GMP. Le taux de couverture de cette institution de prévoyance s'établit à 115% à fin 2019.

# Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

	2019	2018
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<b><u>16. Charges d'administration et de collecte de fonds</u></b>		
<b><i>Charges de projets d'aide</i></b>		
Charges de personnel	22 435.66	22 332.39
Frais administratifs	1 449.28	1 850.84
	<b>23 884.94</b>	<b>24 183.23</b>
<b><i>Charges administratives</i></b>		
Charges de personnel	16 821.51	16 744.08
Charges locatives	19 964.00	20 040.20
Frais administratifs	5 797.13	7 403.36
Amortissements	3 133.00	3 525.16
	<b>45 715.64</b>	<b>47 712.80</b>
<b><i>Charges de collecte de fonds et de publicité générales</i></b>		
Charges de personnel	55 048.43	54 795.03
Frais administratifs	7 246.41	9 254.20
Frais des manifestations, locations de salles, stands	13 528.86	25 545.11
Imprimés publicitaires, matériel de publicité	2 732.95	980.05
Frais d'encaissement	5 911.74	6 913.35
	<b>84 468.39</b>	<b>97 487.74</b>
<b>Total</b>	<b>154 068.97</b>	<b>169 383.77</b>

## ***Méthode de calcul des charges administratives ainsi que des charges de collecte de fonds et de publicité générales***

La Fondation utilise la méthodologie ZEWO pour le calcul des charges administratives et des charges de collecte de fonds et de publicité générales. Les charges administratives comprennent les dépenses qui ne contribuent qu'indirectement aux projets d'aide. Elles ne garantissent que la fonction de base de la Fondation.

## **17. Rémunération des membres du Conseil de fondation**

Les membres du Conseil de fondation oeuvrent pour la Fondation à titre bénévole.

## **18. Prestations à titre gratuit**

Des bénévoles ont participé ponctuellement à différentes actions organisées par la Fondation afin de réunir des fonds (manifestations, mise sous pli, etc.). En 2019 ces derniers ont consacré environ 500 heures de travail non rémunéré.

## **19. Evénements importants survenus après la date du bilan**

Néant.